



Impodition séparée si contrat de mariage séparation des biens?

Par **fanny**, le **14/12/2010** à **14:34**

Bonjour,

Nous sommes mariés avec un contrat de mariage - séparations des biens.
Est il possible de faire chacun notre déclaration d'impôts soit deux déclarations.

Merci de m'éclairer